

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—D'Eugène O'Keefe et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Banque de Montréal, de la Compagnie dite "*The Royal Trust Company*."

Par l'honorable M. Godbout :—D'Edgar Turgeon et autres, de Saint-Jean de Matha, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Templeman :—De la Compagnie du chemin de fer de Vancouver et des Côtes de Kootenay.

Par l'honorable M. Ellis :—De la Compagnie d'estacade de Restigouche.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à réduire le nombre de ses auditeurs, à nommer un actuaire, et à d'autres fins ;

De la corporation de la cité de London, et de la Compagnie du chemin de fer du Port-Stanley, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à retirer de la circulation certaines obligations hypothécaires ou débetures, à les libérer par l'émission de nouvelles obligations, et à d'autres fins ;

De Joshua Arthur Tate et autres, de la ville de Sherbrooke, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie fédérale d'huiles" ;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique-Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa ligne de chemin de fer ;

De la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son pouvoir d'émettre des obligations, et à d'autres fins ;

De la Compagnie Internationale d'appareils de chemins de fer, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir les honoraires pour les brevets Nos 47,961 et 48,391, et à remettre ces brevets en vigueur ;

De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie d'éclairage et de force motrice du Sault Saint-Louis" ;

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa voie ferrée.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

MACKENZIE BOWELL,
Président intérimaire.